

# Fabien Robert - [COVID 19] Bordeaux : une semaine d'actions face à...

[COVID 19] Bordeaux : une semaine d'actions face à la crise

Depuis l'aggravation de la situation sanitaire exceptionnelle du pays, la mairie de Bordeaux met en œuvre au quotidien de nombreuses actions pour garantir la continuité de service public, protéger et sensibiliser les habitants. Les quais de Garonne dans leur ensemble sont interdits aux piétons, cyclistes, joggeurs, etc. Le grand marché dominical des Chartrons est annulé.

Pour expliquer les dispositifs et partager l'information, au-delà des divergences, Nicolas Florian maire de Bordeaux s'est entretenu ce vendredi avec les présidents de groupes politiques du Conseil municipal et les candidats qualifiés au 2ème tour des élections.

Des mesures fortes sur 4 axes, coordonnées par une cellule de crise :

## 1/ Protéger et informer la population

- Présence terrain de la Police Municipale et de médiateurs déployés pour rappeler les consignes de l'État et les gestes barrières.
- Fermeture des quais et des jardins, annulation du marché des Chartrons.
- Campagne de communication Restez chez vous lancée dès l'annonce du confinement par le Président de la République.
- 900 à 1500 appels reçus chaque jour au standard de la mairie de Bordeaux (standard général assuré 24h/24 et 7j/7).
- Mise en ligne d'une « foire aux questions » sur [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr).

## 2/ Organiser la solidarité, notamment à l'attention des plus fragiles

- Ouverture d'un onglet entraide Covid-19 sur la plateforme [jeparticipe.bordeaux.fr](http://jeparticipe.bordeaux.fr) (plus de 1000 bénévoles inscrits).
- Mise à disposition d'une affichette solidarité pour les résidences et les immeubles, destinée à favoriser les contacts pratiques entre voisins dans le respect des règles du confinement et des gestes barrières.
- Activation du « dispositif canicule » avec appel téléphonique quotidien des seniors les plus isolés (2500 personnes recensées sur les 22 000 Bordelais de 75 ans et plus). Plateforme Autonomie Seniors (0 800 62 58 85) renforcée grâce à 11 jeunes du service civique.
- Élargissement du service de portage de repas au domicile des plus vulnérables (1600 repas livrés chaque jour par la Ville suite au renforcement du service, contre 600 habituellement).

- Garantie des services aux résidents grâce au redéploiement d'agents dans les résidences autonomie seniors.
- Accueil des enfants du personnel soignant et de santé sans moyen de garde alternatif (sur justificatifs) dans 8 écoles et 4 crèches.
- 12 « fontaines à boire » remises en eau sur la voie publique (sortie d'hivernage). 67 fontaines le seront la semaine prochaine.
- Un maillage digital permet dans chaque quartier, d'informer et d'accompagner en temps réel tous les acteurs de terrain.
- En lien avec la Préfecture et les principales associations, la Ville veille à maintenir la distribution alimentaire et l'accès aux droits des plus fragiles.
- Financement et fourniture quotidienne par le SIVU de 80 repas au Diaconat et 130 repas à Emmaüs dès lundi.
- Création d'un fonds d'urgence alimentaire Covid-19 de 100 000€ pour les publics à la rue : 50 000€ pour la banque alimentaire, 15 000€ pour le secours populaire, 10 000€ aux Restos du cœur, 5 000€ à Gargantua, 5000€ au Pain de l'amitié, 5000€ à la Case.
- Ouverture d'une plateforme pour appel à la solidarité individuelle vers le fonds d'urgence. Les dons des particuliers seront gérés par la plateforme [kisskissbankbank](https://www.kisskissbankbank.com).
- Mobilisation de 30 000€ du fonds Bordeaux Mécène Solidaire.
- Soutien aux associations partenaires de la Ville : aucune ne déclinera du fait de la crise sanitaire.

### 3/ Assurer la continuité des services publics

- 88 à 98% des tournées de collecte des déchets sont assurées normalement.
- Maintien de la salubrité de la ville (collecte déchets hors bacs, dépôts sauvages, nettoyage sanitaires publics, etc.).
- Les tramways et bus roulent à 50 % avec le personnel disponible. 30% à partir de demain et des jours suivants - [infotbm.com](https://www.infotbm.com).
- Les services municipaux de l'état civil ne délivrent que les actes indispensables, naissances et décès, à l'hôtel de ville uniquement.
- Les célébrations de mariages et de PACS sont suspendues, sauf exception sous réserve de l'accord du Procureur.
- Petite enfance : l'agrément des assistantes maternelles passe de 3 à 6 enfants.
- L'opération de collecte de sang programmée les 2 et 3 avril à l'hôtel de ville est maintenue.
- La direction des relations internationales de la Ville s'est rapprochée de ses 23 villes jumelles et partenaires pour des échanges de bonnes pratiques et d'entraide.
- Préparation d'une vaste opération "culture pour tous".
- CCAS : accueil téléphonique mis en place (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h), information physique du public dans des situations d'urgence et traitement des demandes d'aide financière.

#### 4/ Soutenir l'économie et préparer la relance

Mesures déjà prises :

- Gratuité du stationnement de surface.
- Exonération des droits de terrasse et des taxes d'occupation du domaine public et de publicité.
- Échelonnement de la perception de la taxe de séjour, pour permettre le soulagement de la trésorerie des acteurs économiques notamment dans la filière du tourisme.
- Message de soutien à tous les adhérents de l'Office de Tourisme et travail de partage des informations et de création d'indicateurs.
- Souplesse dans l'application des pénalités de retard sur les marchés publics.
- Suspension des loyers dans les pépinières d'entreprises gérées par la Ville.
- Échanges téléphoniques du maire avec les présidents de la Région, du Département, des Chambres consulaires, des groupes d'opposition du Conseil municipal, pour harmoniser les actions de soutien et d'accompagnement de la population, des entreprises, du tissu local.

Mesures envisagées à court terme :

- Conférence téléphonique entre le maire et les têtes de réseaux économiques la semaine prochaine.
- Attestations de déplacement disponibles gratuitement en devanture des mairies de quartier et bientôt dans les boulangeries.
- Participation de Bordeaux Métropole au fonds de financement des entreprises mis en place par la région Nouvelle Aquitaine
- Intervention d'urgence de Bordeaux Métropole : versement des subventions, fiscalité des entreprises, etc.